

***D. Déclaration en matière de stratégie Erasmus***

L'établissement s'engage à publier cette stratégie globale (les 3 parties) sur son site internet dans le mois suivant la signature de la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur par la Commission européenne.

Pouvez-vous décrire la stratégie internationale (UE et hors UE) de votre établissement. Dans votre description, expliquer a) comment vous choisissez vos partenaires, b) dans quelle(s) région(s) géographique(s) et c) les objectifs et les groupes cibles les plus importants de vos activités de mobilité (en ce qui concerne le personnel et les étudiants en premier, deuxième et troisième cycles y compris les cycles courts, que ce soit à des fins d'études ou de stage ). Le cas échéant, expliquer comment votre établissement participe à l'élaboration de diplômes doubles / multiples / conjoints. (max. 5000 caractères)

Langue originale [FR]

L'INSA de Lyon met en place une politique plus adaptée au contexte international qui a fortement évolué vers un espace concurrentiel à l'échelle mondiale. Cela consiste à promouvoir et encourager la synergie formation/recherche en lien avec le monde économique. C'est en étroite collaboration avec les Direction de la Formation et de la Recherche que la définition de la stratégie et le pilotage des RI sont effectués pour intégrer le top 10 des universités technologiques européennes.

Deux grandes missions sont identifiées :

1. former des talents internationaux (ingénieurs et docteurs)
2. rendre lisible l'activité de formation, de recherche et d'innovation

La mobilité des étudiants et des personnels, la mise en place de réseaux internationaux de recherche et d'alliances stratégiques, européennes et internationales, sont les voies dans lesquelles l'INSA de Lyon est engagé.

La stratégie internationale intègre les échelles de site, de réseaux en adéquation avec les politiques locales (Campus Lyontech, Université de Lyon), régionale (Région Rhône-Alpes, AGERA), nationale (Groupe INSA, contrat quinquennal, CGE, CDEFI ), européenne (projets européens) et internationale.

L'Europe constitue le territoire d'ancrage naturel, représentant plus de 50% de la mobilité étudiante dans le cadre des échanges. Un travail qualitatif de l'ensemble des accords Erasmus vise à renforcer les liens avec les universités européennes et met en évidence des partenariats stratégiques, en adéquation avec les activités de recherche. Ce plan d'actions s'inscrit dans un cadre structurant, associant les dimensions Formation, Recherche, mais aussi les entreprises. L'intégration aux réseaux CESAER et UNITECH doit répondre à ce triptyque à l'échelle européenne pour renforcer notre visibilité. La participation aux « Study fair » des partenaires et la mobilité enseignante sont des leviers privilégiés. Le classement U-Multirank en est un autre. Cette stratégie européenne s'inscrit pleinement dans le cadre de l'adhésion à la Charte Erasmus 2014-2020.

Le Québec, l'Ontario, la Pennsylvanie sont des cibles prioritaires en Amérique du Nord avec notamment des accords de double diplôme et une Unité Mixte Internationale de Recherche (UMI) qui corroborent une mobilité de haut niveau et structurante.

L'INSA se positionne en Amérique latine avec des actions bilatérales, la participation au Laboratoire International Associé Maxwell au Brésil mais aussi en valorisant le Groupe INSA avec notamment les programmes FITEC.

En Asie, la perspective d'une UMI avec l'Université japonaise du Tohoku reflète un partenariat très actif entre Lyon et Sendai. Faisant suite au Todai forum de 2011, de nouveaux accords sont possibles avec l'Université de Tokyo.

En Chine, Pékin et Shanghai, mais aussi Xian et Harbin sont les 4 sites privilégiés. Très prisés par les étudiants, Singapour et la Corée du sud sont des destinations qu'il convient de pérenniser. L'investissement de l'INSA de Lyon au Vietnam conjugué à l'ouverture économique de ce pays fait émerger des perspectives motivantes en matière de formation et de recherche.

Le Maroc constitue la porte d'entrée privilégiée sur le continent africain. Un projet soutenu par les Ministères français et marocain doit renforcer notre visibilité dans ce pays qui devient une plate-forme stratégique entre la Méditerranée et l'Afrique sub-saharienne.

L'objectif est désormais qualitatif et le rôle des bureaux de représentation à l'étranger (Chine, Mexique, Brésil, Vietnam) est essentiel.

Au-delà de zones géographiques, la valorisation de partenariats stratégiques se décline à l'échelle des relations entre établissements d'excellence.

La mobilité concerne les étudiants, enseignants, chercheurs et personnels administratifs.

Dès le 1er cycle et notamment dans le cadre des filières internationales, le stage ouvrier est réalisé à l'étranger

La mobilité dans le cadre des échanges du 2nd cycle représente sans doute le groupe le plus important de bénéficiaires.

Chaque année, environ 750 mobilités sont réalisées, en université ou en entreprise à l'étranger. Ces mobilités s'inscrivent dans le parcours pédagogique de l'étudiant. La mobilité des doctorants est également encouragée et les objectifs partagés concernent l'acquisition de nouveaux savoirs, de nouvelles compétences mais aussi l'aptitude à évoluer en milieu interculturel. Enfin, ces mobilités nourrissent les partenariats et visent à constituer un réseau d'ambassadeurs qui sauront promouvoir nos valeurs et expertises européennes.

Avec des partenaires préalablement sélectionnés, les parcours de double diplôme (ingénieurs et docteurs) sont à privilégier car ils répondent aussi aux besoins des entreprises et l'INSA de Lyon veut jouer un rôle d'accompagnement des entreprises françaises et européennes dans leur développement à l'international.

L'INSA de Lyon souhaite approfondir la collaboration avec les partenaires existants en privilégiant une mobilité institutionnalisée, encadrée et des projets structurants.

Le cas échéant, pouvez-vous décrire la stratégie de votre établissement pour l'organisation et la mise en œuvre de projets de coopération européenne et internationale dans l'enseignement et la formation en lien avec des projets mis en œuvre dans le cadre du Programme. (max. 2000 caractères)

Langue originale [FR]

Fort de partenariats déjà existants, d'un travail d'analyse qui vise à identifier les plus actifs et les plus pertinents, de l'adhésion à des réseaux tels qu'UNITECH ou CESAER et de relations nombreuses avec les entreprises, l'INSA a l'ambition de poursuivre ses efforts pour construire et animer des partenariats et alliances stratégiques tant en Europe qu'à l'international. C'est une approche conjointe des Directions des Relations avec les Entreprises (DRE), de la Recherche (DirRec), de la Formation (DirFor) et des Relations Internationales (DRI) qui doit contribuer à formaliser et structurer des liens déjà étroits avec les entreprises afin de préciser mieux encore les objectifs respectifs.

A ce titre, le dispositif de chaire institutionnelle, de formation et de recherche, crée un lieu de réflexion et d'actions autour de la problématique d'innovation.

Les laboratoires internationaux (LIA et UMI) sont aussi le fruit de collaborations pérennes et stratégiques (stratégie géographique et sectorielle) et de nouveaux projets sont en cours.

Ainsi, la mise en œuvre d'un réseau privilégié et stratégique composé d'universités technologiques européennes, d'entreprises françaises et européennes pourra être envisagée pour favoriser les interactions entre les membres respectifs (mobilité, projets de recherche conjoints en réponse aux exigences d'innovation des entreprises, formation de haut niveau (ingénieurs et docteurs).

Enfin, la collaboration et la complémentarité entre partenaires européens fait émerger des perspectives de visibilité et d'attractivité auprès des partenaires universitaires et économiques des pays tiers.

Pouvez-vous expliquer l'impact escompté de votre participation au Programme sur la modernisation de votre établissement (et ceci pour chacune des 5 priorités de la stratégie de modernisation de l'enseignement supérieur\*) en ce qui concerne les objectifs de la politique que vous comptez réaliser. (max. 3000 caractères).

Langue originale [FR]

La mobilité est le premier vecteur d'internationalisation et est source d'enrichissement tant pour les bénéficiaires que pour les institutions. Elle permet l'acquisition de nouveaux savoirs et de nouvelles compétences, une meilleure compréhension de l'interculturalité et des différents systèmes d'enseignement supérieur et de recherche pour mieux appréhender les enjeux scientifiques et économiques à l'échelle européenne et internationale.

Ainsi le choix des partenaires (répartition géographique, domaines d'excellence, en lien avec le développement européen et international des entreprises) et la qualité, la nature des partenariats (double-diplômes ingénieur et docteur, laboratoires communs, mobilité des étudiants -y compris issus de milieux socio-économiques défavorisés, handicapés- des chercheurs et des personnels, ont toute leur importance pour favoriser des projets structurants, augmenter les niveaux de qualification, dans un souci de cohérence et de pertinence tout en préservant la diversité des cultures et des parcours.

La stratégie de double diplômes doit ainsi se poursuivre avec les partenaires européens et non-européens, notamment à la demande des acteurs économiques en quête de ressources qualifiées.

L'INSA de Lyon noue déjà des liens forts avec les autorités locales (Grand Lyon) et régionale (Région Rhône-Alpes) pour un développement conjoint et l'amélioration de la visibilité de pôles de compétences.

La formalisation des relations avec le monde économique contribue à structurer la coopération, au bénéfice d'une meilleure employabilité et d'un développement économique plus favorable.

Plus globalement à l'échelle de l'établissement, la nécessité de mettre en place des outils performants de pilotage (systèmes d'information) s'inscrit dans cette démarche de modernisation pour la mise en place d'indicateurs pertinents. Ainsi, l'impact attendu de la participation de l'INSA de Lyon dans le Programme est de nature structurante pour renforcer le processus d'internationalisation, s'enrichir de nos partenaires et contribuer également à la modernisation des établissements et systèmes d'enseignement supérieur et de recherche, en Europe et dans les pays cibles de l'UE.

Enfin, à l'heure de la globalisation, il devient aussi nécessaire d'élargir le réseau d'ambassadeurs européens hautement qualifiés afin de promouvoir les valeurs culturelles, les expertises scientifiques et technologiques européennes pour une meilleure interaction et compétitivité avec les pays tiers.

\* COM (2011) 567 (<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2011:0567:FIN:EN:PDF>)